



Réponse n° 1

Monuments historiques

édifice / site Collège des Ecossois

localisation Languedoc-Roussillon ; Hérault ; Montpellier

adresse 533 avenue Paul-Parguel ; 179 rue de l'Espérance

dénomination collège

éléments protégés MH jardin ; monument ; tour

époque de construction 1ère moitié 20e siècle

année 1925

auteur(s) Leehnardt Edmond (architecte)

personnalité(s) Geddes Patrick (commanditaire)

historique Le collège est fondé en 1924 par Patrick Geddes, botaniste, biologiste et féru d'urbanisme, un des pionniers de l'écologie en économie. Conçu comme un centre d'études international, il accueillait enseignants et étudiants de nationalités diverses au sein d'une communauté développant des formes non-conventionnelles d'enseignement. Geddes entreprend, alors, les premiers aménagements, jardin botanique, potager et la construction des premiers bâtiments dont une tour panoramique, dite « Outlook tower », reproduction de celle qu'il réalisa à Edimbourg, en 1892, véritable pôle d'observation et laboratoire de sociologie. En 1925, le collège reçoit ses premiers étudiants et poursuit son agrandissement, en 1928, avec l'édification du pavillon des hindous.

propriété propriété de l'Etat

protection MH 2013/12/19 : inscrit MH

En totalité, l'ensemble de l'espace de la parcelle avec ses aménagements de terrasses et jardins, ainsi que les façades et les toitures des bâtiments et, en totalité, la tour dite " outlook tower " ainsi que le monument à Jeanne d'Arc (cad. AB 226) : inscription par arrêté du 19 décembre 2013

type d'étude recensement immeubles MH

référence PA34000095

© Monuments historiques

date versement 2014/08/27

date mise à jour 2015/10/13



Contact service producteur

voir aussi Arrêté de protection numérisé

Protection des droits des auteurs de la base Mérimée, des notices et des images :
Aucune exploitation, notamment la diffusion et la reproduction, intégrale ou par extrait, autre que celle prévue à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle, de la base de données, des notices et des images de ce site ne peut être réalisée sans autorisation préalable du ministre chargé de la culture ou, le cas échéant, du titulaire des droits d'auteur s'il est distinct de lui, sous peine de poursuites pour contrefaçon en application de l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle.

1

Requête ((PA34000095) :REF)

Relations Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0